

## L'ingénierie constitutionnelle, solution de sortie de crise en Afrique ?

Le moment est propice aux examens critiques de ce que l'on appelle « l'ingénierie constitutionnelle ». L'expression est ambiguë, elle est entendue tantôt comme une simple boîte à outils, tantôt – et c'est le parti adopté à juste titre par l'auteur – comme un ensemble de techniques et de principes agencés pour atteindre des objectifs. Dans la perspective de l'auteur, il s'agit d'utiliser les ressources du droit constitutionnel pour assurer la gestion des sorties de crise et des transitions démocratiques. À partir de l'observation de quatre États (Afrique du Sud, République démocratique du Congo, Burundi et Congo-Brazzaville), l'auteur s'attache à démontrer le rôle déterminant de l'ingénierie constitutionnelle dans les périodes difficiles qu'ont traversées ces pays. Il passe en revue les jeux, les stratégies, les tactiques de tous les acteurs institutionnels ou informels. Il se livre à une analyse approfondie des standards d'utilisation de l'ingénierie, des outils employés et, en fin de compte, des fonctions très diverses qu'elle remplit. Il en dresse le bilan démocratique qui s'apprécie au cas par cas et qui doit prendre en considération la temporalité des processus.

Cette étude dont il y a peu d'exemples dans le monde francophone, éclaire d'un jour inédit la nature et l'exercice du pouvoir constituant ; elle apporte des réponses – en sciences sociales et politiques – (...) dans l'ordre interne et les techniques et processus mettant le pouvoir constituant sous influence ou sous perfusion.

Cet ouvrage dresse la mise en œuvre de principes, jusqu'ici peu développés, tels ceux de consensus et d'inclusivité, le sort réservé aux solidarités ethno-régionales... C'est même tout un droit public de la reconstruction de l'État qui émerge et que nous présente M. ANDZOKA. Il y a là des pistes de recherche qui ne sont pas toutes nouvelles, mais qu'il faut continuer d'explorer et qui imposent un effort de conceptualisation.

*Séverin ANDZOKA ATSIMOU est docteur d'État en droit public, enseignant-chercheur à l'université Marien Ngouabi de Brazzaville et au Centre d'études et de recherches sur les droits africains et sur le développement institutionnel des pays en développement (CERDRADI), de l'université de Bordeaux (France). Il enseigne le droit constitutionnel et les finances publiques.*

Photo de couverture : shutterstock © BMCL.

ISBN : 978-2-343-07537-2  
49 €



**L'ingénierie constitutionnelle, solution de sortie de crise en Afrique ?**

Les exemples de l'Afrique du Sud, de la République démocratique du Congo, du Burundi et du Congo-Brazzaville

SÉVERIN ANDZOKA ATSIMOU

Etudes  
africaines

Série Politique

SÉVERIN ANDZOKA ATSIMOU

## L'ingénierie constitutionnelle, solution de sortie de crise en Afrique ?

Les exemples de l'Afrique du Sud, de la République démocratique  
du Congo, du Burundi et du Congo-Brazzaville



Préface de Jean du Bois de Gaudusson  
Avant-propos de Ismaïla Madior Fall

L'Harmattan